

## Gardes à cheval, ouvriers-forestiers et forestiers-sapeurs

## EN GRÈVE POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS!

## Nos revendications:

- La demande d'augmentation d'IFSE: demande de revalorisation de l'IFSE pour éviter la disparité entre agents (aujourd'hui il existe 47% d'écart entre le montant le plus bas au montant le plus haut). Les chefs de groupe ou d'unité doivent eux aussi faire l'objet d'une prise en compte spécifique.
- L'attribution de la prime NBI pour l'ensemble des agents de la DFEN : la rémunération en matière de NBI est pleinement justifiée, étant donné que tous les agents sont concernés par l'accueil du public ou la conduite d'engins ou subir des contraintes horaires spécifiques.
- ▶ La rémunération compensatoire des week-ends et jours fériés et la remise en cause de la patrouille seule pour la Garde à Cheval : depuis la mise en œuvre des 1 607 heures, les agents de la garde à cheval se sont vus privés des jours compensatoires dont ils étaient jusqu'alors bénéficiaires lorsqu'ils travaillaient les week-ends et jours fériés. Cette perte est conséquente et ils demandent compensation.
- La demande du passage au grade de rédacteur pour les secrétaires forestiers-sapeurs :

Les secrétaires des forestiers-sapeurs sont pour notre service des professionnelles indispensables à la gestion et au bon fonctionnement de nos 6 unités. L'ensemble des missions effectuées n'est nullement reconnu sur leur fiche de poste ; elles exercent le travail d'une rédactrice, elles méritent une évolution de leur carrière. Elles ont des fonctions proches de celles exercées par les adjoints d'administration générale : un passage en B s'impose!

## ► La demande d'augmentation d'effectifs des forestiers-sapeurs :

En effet, l'ensemble de nos missions hivernales et estivales font que nous travaillons sans cesse à flux tendu : Groupe appui forestier / Crise 13 / Eau-vive / Élagage / Brûlage dirigé, etc. Depuis deux ans l'ensemble des unités de forestiers-sapeurs se sont vues retirer un secteur de patrouille.

La rencontre préalable au préavis de grève du 14 mars, si elle a permis d'aborder de nombreux sujets, n'a pu néanmoins aboutir à l'établissement d'un calendrier de rendez-vous qui permette d'avancer sur les propositions émises par la CGT et d'acter un plan de revalorisation des métiers de l'environnement.

Les agents mobilisés sont toujours en attente des réponses factuelles à leurs demandes. Ils restent ouverts à la discussion et déterminés à faire entendre leurs revendications auprès de l'exécutif!